



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés des agences de voyages

Question écrite n° 32428

Texte de la question

Mme Nathalie Porte attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les difficultés actuellement rencontrées par le secteur du tourisme, plus particulièrement sur les choix auxquels les professionnels sont désormais confrontés. Elle a été sollicitée par les agences de voyages présentes sur son territoire, pour lesquelles les possibilités de survie économique se réduisent à la mise en place d'un temps partiel et au licenciement économique. Le réseau d'agences de voyage indépendantes « Cediv Travel » expose un « plan sauvegarde économie et emploi » dont les propositions s'orientent vers un aménagement de l'activité partielle, la création de plateformes de services partagées, la mise en place d'une offre de formation innovante, et enfin la conduite d'une réflexion pour repenser et mettre en place des pratiques éco-responsables. Aussi, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement quant à la relance du secteur du tourisme.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32428

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6404

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)